L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 19 AVRIL 1893.

CHEMINS DE FER.

Compagnie du Chemin de Fer Yazoo et Mississippi Valley.

Service en vigueur le 11 Déc. 1892.

Les trains partant de la gare à passagers du Illinois Central, au coin de l'avenue Howard et de la rue des Remparts.

Train rapide de Kansas City et de Memphis.	Départs.	Arrivées.
Vicksburg & Natchez	5 P. M.	8:35 A. M.
Baton Rouge accommod	7:55 A. M.	5:35 P. M.
	3:40 P. M.	10:00 A. M.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Pullman's Buffet et Dortoirs jusqu'à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite allant à Kansas City, Omaha, Denver et tous les points de l'Ouest.

La ligne courte allant aux Sources Chaudes (Hot Springs) et à tous les points de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets de permutation, livrets de millage, taux d'occasions (party rates) et excursions de fin de semaine.

Billets d'excursion d'été en vente pour la saison.

Bureau pour la vente des Billets, coin des rues St Charles et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN
Asst Agent Général du Dépt des Passagers.
1er mars—

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:35 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 7:25 p. m.	No 4, Chicago Lim., 11:30 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.

Une ligne de Palais Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 30 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées.	No.	Départs
3 Ex. Rapid.	7:35 a.m.	6 Mal. Rap.	7:45 a.m.
7 Acco. côte.	9:00 a.m.	4 Exp. Rap.	10:55 a.m.
1 Exp. Lim.	4:45 p.m.	8 Acco. côte.	3:45 p.m.
5 Mal. Rap.	7:15 p.m.	2 Exp. Lim.	7:50 p.m.
Excur. dim.	9:40 p.m.	Excur. dim.	7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express... 5.00 p m	San Antonio Express... 7:05 p m
California Express, daily 9:20 a m	California Express, daily 10:55pm

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:20 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal et à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QC

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Local.
Part de la N.-Orléans	5:00 p.m.	8:30 a.m.
Arrive à Meridian	11:10 p.m.	4:30 p.m.
Arrive à Birmingham	3:50 a.m.	1:05 p.m.
Arrive à Chattanooga	9:00 a.m.	7:00 p.m.
Arrive à Burgin	2:47 p.m.	3:39 a.m.
Arrive à Lexington	4:45 p.m.	4:25 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle-Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

Bureau des Billets du Q. & C., 84 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 9 mars 1893,

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de ....1 P. M.
JEUDIS, " " ....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville) .3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS ....5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing ....7 A. M.
VENDREDIS " ....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions

LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agents
No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de ventilateurs et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 22 avril.
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 29 avril
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 6 mai

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine ....$90 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe $60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

HUDSON ....Mercredi, 19 avril.
LOUISIANA ....Mercredi, 26 avril.
KNICKERBOCKER ....Mercredi, 3 mai.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connexion à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphia, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières

publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel
—DE LA—
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.

(**Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.**)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finie le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,126 96	
Sur risques de rivières	12,448 56	
Sur risques de mer	7,098 33	
		$588,673 87
A ajouter:		
Primes non acquises de 1891		138,585 59
Total des primes		$727,259 46
A déduire:		
Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,322 57
A déduire:		
Primes remboursées et cancellations	$82,160 81	
Réassurances	48,572 87	
		$130,733 68
Primes nettes		441,588 89
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		21,398 82
Revenu total		$462,987 71
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,928 66	
Taxes et licences	12,465 23	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc	51,963 31	
Total des déboursés		$437,692 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		42,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,955 80
$35,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Oreaman)	36 400 00
$25,000 bons des Etats Unis, 4 pour cent	28,560 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co	100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	97,180 42
Meubles, accessoires coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,680 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	42,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

Ce qui est ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi le jour. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.
M. T. DUUBOS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

Conformément à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44,850 20	
Total		$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,664 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,897 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	176 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et annulations	59,280 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 29	264,867 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1892	$47,378 65	
Pertes d'incendies non payées	11,964 12	
Fonds de surplus	6,481 89	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$627 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts sur hypothèque	9,900 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	35,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	91,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,314 94
Meubles de bureau et accessoires	4,912 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 89
Réserve pour primes non expirées	47,378 65
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 12
	$265,824 67

Ceci exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LINDNER,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
F. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN.

CHARTER
—OF THE—
LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA,
State of Louisiana,
City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eighth day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved Jan 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purpose and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be Joseph Hernandez, President, Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any notice called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:
JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the Louisiana Troy Laundry Company Limited, on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 182 Common street.
25 déc—5f ou 30j

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.
5 nov—

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 18 avril 1893.

COMPTOIRS D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$5,472,913 06	$736,329 00
Même temps la semaine dernière	5,814,620 00	584,679 00

Monnaies étrangères et domestiques et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 63@64; sols péruviens, 59@60; pesos chiliens, 59@60; argent anglais, par $, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18¾@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne et le montant considérable, mais les taux sont un peu plus stables.

Papier exceptionnel de A1	7@—
Prêts sur garanties collatérales	5@6
Time de de	6@7
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 4½ 0/0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 ex int. pour l'argent, — pour l'accompte d'avril; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—96.17½.

Argent en lingots (par oz 3z) — Londres 38; New York 83⅛; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REICHMARKS—95 1/16

Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)	486	@486¼
Traites de banques (60 jours)	487½	

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours)	5.18¾
Traites de banques (60 jours)	5.14⅜

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 75c. de prime.

Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$600 New Consols	95
$500 Bons à prime	165½
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$500 Pontchartrain Lev. Bds [20 yrs]	98
Appel de 2 P. M.	
10 actions du Carrollton RR Co	126
20 actions de St-Charles St. RR. Co	85

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	16¼	16¾
Canal & Banking Co	100	164	170
Citizens'	100	91	93
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	22½	....
Germania National	100	210	230
Germania Savings	100	300	....
Hibernia National	100	280	300
Louisiana National	100	170	175½
Metropolitan	100	170	185
Mutual National	100	107	110
N. O. National	100	732½	750
People's	50	106½	....
Southern National	100	109	112½
State National	100	138	148
Traders'	100	....	90
Union National	100	129½	132
Whitney National	100	365	385
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	....	60
Firemen's	50	16	....
Germania Ins Co	100	90	....
Hibernia Ins	100	53	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	73½	85
Merchants Ins. Co.	100	72	....
Mechanics' and Traders	100	105	107
New Orléans Ins. Ass.	20	19	25
Sun Mutual Ins.	100	....	....
Southern Ins. Co.	100	....	92
Teutonia	100	120	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex. 100	126¼	128
Crescent City	100	102	103
Canal and Claiborne	40	28	....
New Orleans City	100	129¼	136
Orleans	50	45	....
St-Charles Street	50	84½	87
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	45	46
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	90	95
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.	....	....	....
N. O. Gas Light Co	100	111	112
N. O. Waterworks Co	100	....	....
N. O. Brewing Ass.	100	99¼	101
Jackson Brewing Co	100	100¼	....
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	....	60	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Gauge & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
Edard Piano Ex. Co. of Chicago	10	....	3½
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Illumin'g Co	....	....	....
Takesdine Ferment Co	....	....	....
Sanitas Gravel	100	....	....
Varia. Theatre	....	....	....
Graham P. & Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
G. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	94½	95½
Constitutional Bds	....	....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds	....	94½	95½
Bossier Lev. Bds	....	90½	95
Caddo Levee Bonds	....	90½	95
5th District Levee Bds	....	90½	93
Lafourche Lev. Bds	....	95	105
Lake Borgne Lev. Bd	....	....	....
Pontchartrain Lev Bonds 10 yrs	....	96¼	....
Pontchartrain Lev Bonds 15 yrs	....	96½	97½
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	....	97½	98
Red River Atch. & B. Bds	....	94½	99
Tensas Basin Bonds	....	97	....
Bons de ville.			
Premiums	....	165	165½
Premiums drawn number	....	906	....
City 4's	....	101½	....
Privilege on Premiums	....	....	....
Extended Consol	....	....	....
Extended 6's, Consol. Crossman	....	103½	104½
Extended 6's	....	....	....
City 7's, old	....	....	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	112½	113½
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	125½	127
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	116½	118
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st.	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort.	....	....	124
St-Charles St. RR. Co. mort. 14 yrs	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs.	....	....	....
Carrollton 13 yrs.	....	....	....
Carrollton 14 yrs.	....	....	115
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	....	....
N. O. Brewing Association bonds	....	106½	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	....
Cherokee mort. Bon is.	....	....	....
Sylvan Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort.	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	....	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	....	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jud. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 32 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	19	20
Unpaid State coup. prior to No 12	....	23½	25
State school warrants	....	....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,250 balles et — à arriver.

Le marché est plus calme.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅜c. plus bas que les cotés.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5 15/16 nom	5 15/16 nom
Ordinary	6 7/16 "	6 7/16 "
Good Ordinary	6 15/16 "	6 15/16 "
Low Middling	7¼	7¼
Middling	7 9/16	7 9/16
Good Middling	7 13/16	7 13/16
Middling Fair	8 3/16	8 3/16
Fair	8 5/16 nom	8 5/16 nom

FUTURS.

Calmes.
Janvier — à —; février — à —; mars — à —; avril 7.31 à —; mai 7.34 à 7.35; juin 7.42 à 7.43; juillet 7.50 à 7.51; août 7.56 à 7.57; septembre 7.58 à 7.59; octobre 7.60 à 7.63; novembre 7.62 à 7.64; décembre 7.65 à 7.67.

Les ventes comprennent 68,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7⅛; à Mobile 7 5/16; à Savannah 7⅛; à Charleston nominal à Wilmington 7¼ nom; à Norfolk 7 11/16, à Baltimore, à Boston 8 15/16; à Philadelphie 8⅛; à Memphis 7⅜; à Augusta 7⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Stable.
Coton: Middling Gulf 8⅝.

FUTURS.

Bien établis.
Janvier 7.97 à 7.98; février — à —; mars — à —; avril 7.56 à 7.59; mai 7.59 à 7.60; juin 7.67 à 7.68; juillet 7.74 à 7.75; août 7.80 à 7.81; septembre 7.81 à 7.83; octobre 7.82 à 7.83; novembre 7.87 à 7.88; décembre 7.91 à 7.92.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,456,884 balles; même temps l'année dernière, 2,340,118 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,668,464 balles; même temps l'année dernière, 6,655,572 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,070,922 balles; même temps l'année dernière, 1,867,127 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,609,161 balles: même temps l'année dernière, 5,065,698 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 244,227 balles; même temps l'année dernière, 261,687 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 721,261 balles; même temps, l'année dernière, 887,920 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Irrégulier.
Coton—4⅝ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—54 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 52 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 49 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼ à ½c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Ferme.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	2 9/16@—
Fair	2 7/16@—
Good common	2⅜@—
Common	2¼@—
Inférieur	—@—

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	—@—
Off yellow	4 5/16@4⅜
Seconds	2½@3 13/16
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inférieur	Nominal

CENTRIFUGAL—Inactif et nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inférieur	Nominal

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Calme.

Fancy	5¼@5½
Prime	—@—
Good	2¾@3
Fair	2½@2¾
Ordinary	2¼@2½
Common	2 @2¼
No 2	1½@1¾

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du tribunal: $1 25 à 2 50.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 70 à 3 80; extra fancy $2 80 à 3 40; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 30.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.

CREAM MEAL—Choice $2 35.
GRITS—$2 75.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 50 à 51 pour le blanc, 49 à 50 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 38 à 39; No 1 à 41; Red Rust Proof Oats 38 à 39.
SON—85 à 87½c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $3 00 à 3 50 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros.

Les provisions sont stables.
MESS PORK—$18 00 à —.
VIANDES SALEES EMBALLEES — Epaules 9¾ à 9⅞; short rib sides 10¼ à 10½; long clear sides 10¼ à 10½; short clear sides 10½ à 10¾.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 10⅞ à 11; long clear sides 10⅞ à 11; short clear sides 10⅞ à 11.
GRAISSE—En terrines, refined, — à 8⅞; prime steam 11¼ à 11½.
JAMBON—13¼ à 14.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—Prime 18¾, good 18¼; fair 18, ordinary 15½; commun 15c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 19¼; good 18¾; fair 18¼; low fair 17¾.
BEURRE—Western Creamery—Extra 2½ à —; extra firsts 28 à —c.; firsts 25 à —c.; Western Dairy — Extra 22 à 23; extra firsts 19 à 20; firsts 16 à 18. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 13½ à —; twins, full cream, à 12½; Young America's, full cream, à 12½; singles à 12½. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ½c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grandeur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Est $15 00 par ton.
Farine de graine de coton — à dépôt

$— — — — en sacs de — par tonne. [illegible]
Oil cake—$24 00, à $4 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'exportation) — Prime épurée 40 à 42c. Jobbing plus élevé.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Bagging — 2-pound à 6½c. par yard, 2-pound 5¾c. 1¾-pound 5¼c. Western 2¼-pound 6¾c. par yard, 2-pound 6¼c. 1¾-pound 5½c.
Twine—Jute 7½ à 7¾c la livre; Hemp 11c.
COTTON TIES—Arrow Ties, $1 —, — à —.

FRUITS DU MIDI.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 5c. de plus par livre.

Pommes, $4 50 à 4 50 par baril, choice, par livre, choice à fancy, 8 à 9. Amandes par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 00 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 12 50, demi barils $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 5 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $30 00 à 30 50; cocos packed, 3½ à 3¾c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Figues 4 à 7c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 13c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par baril. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons par boîte, $2 50 à 4 00. Oranges de la Floride $1 75 à 3 00 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix en gros en landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $4 50 à 5 00.
POMMES DE TERRE — $2 00 à 3 00 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.
NAVETS—$2 25 à 2 50.
OIGNONS—De l'Ouest $2 50 à 3 75 le baril; de la Louisiane $2 25 à 3 50.
AIL—De la Louisiane 25 à 50c. par masse.
CHOUX—Home Grown $2 00 à 2 25 par crate.
CHOUCROUTE—$— à 7 50.
HARICOTS — Choice Northern med. 4c, Northern red kidney choice 5½c; white kidney 5½ à 4c; pois verts 2¼c.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à 1 05; Mixed 90 à 95c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $5 00 à 5 75 la douzaine; poulets $3 50 à 4 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 5 00; dindes $12 00 à 17 00.

Grosses volailles de la Louisiane $4 00 à 4 25; poulets $3 00 à 4 00; canards $3 25 à 3 75; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 15 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 11 à 11¼, ceux de la Louisiane 11½ à 12.

SUIF—5c. la livre pour celui de la ville; 5c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.

LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe du printemps 18 à 19c.; coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3¼c.; kips 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 35c. pièce, grub selection 3c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5½; dry salted 4½c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $8 00; castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 50c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre; grise 1½ à 2c.; noire 3 à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 07½; F $1 12½; G $1 17½; H $1 75; I $2 30; K $2 95; M $3 40; N $3 70; W G $—; W W $— le gal. Essence de térébenthine 29. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c., kegs 65c., tonneaux de sucre — — barils de sucre 37 à 39c., barils de riz 37 à 39c. Cypress hhds staves $14 50 à 15 00 par 1000; hhds poles $17 00 par 1000, hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 23 à 25c le baril; famille 50c. le baril, $6 00 la tonne; anthracite $9 00 à 9 50 la ton. bateaux 40c. steamers $3 00 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; and splint coal 35c.; Cahaba 45c.; steam coal aux chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@	2 50
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882 le gallon	....@	....
1878	....@	5 25
1875	....@	6 00
1870	....@	6 25
1865	....@	7 00
1860	....@	7 50
1848	....@	8 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	....
1878	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1878	....@	....
1875	....@	5 50
1865	....@	6 50
1860	....@	7 50
1848	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	....@	....
Ouest	....@	1 30
Bourbon	1 16@	1 16
Seigle	1 40@	3 00
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	5 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 00
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	....@	....
Hollande, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	3 60@	3 75
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	9 50@	10 00
Hollande, par caisse	3 55@	3 75
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	5 50@	9 00
Importé Médoc, la caisse	2 75@	3 50
St-Julien, la caisse	....@	5 00
Pontet Canet, la caisse	....@	6 00
Margaux, la caisse	....@	6 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Dupleasy, la caisse	....@	9 50
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	12 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafite, la caisse	....@	17 00
California Claret, le gallon	....@	25
California Zinfandel, le gallon	....@	70
California Claret, la caisse	4 50@	5 00
Importé, ordinaire, en barriques	37 50@	40 00
Claret de famille, la barrique	48 00@	50 00
Richebon, la barrique	....@	....
Blanquefort, la barrique	....@	....
St-Estèphe, 1887, la barrique	....@	105 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Preu & Co, la barrique	....@	125 00
Château de Portets, J. Preu & Co., la barrique	65 00@	75 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	90 00@	110 00
Ordinaire, la caisse	45@	90
Importé Graves, la caisse	2 75@	3 50
Importé Sauternes, la caisse	....@	6 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	8 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	11 50
Imp. Château Rousset, la caisse	....@	15 25
Dubarry Château Latour Blanche, la caisse	....@	16 50
Importé Chât. Yquem, la caisse	....@	18 00
Importé de famille, la barrique	20 00@	30 00
Importé fin, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Fûts $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	2 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xeres, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux sarto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Sauterne carte blanche, quarts, la douzaine	....@	....
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	30 50
Extra Dry	....@	27 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	....@	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	29 50
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	30 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	28 00
Perrier-Jouet—Spécial, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@	32 50
Bouche, extra Sec, quarts	....@	29 00
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pommery Sec	....@	30 50
Veuve Clicquot	....@	32 00
Louis Roederer, quarts	....@	32 75
	....@	31 00

Finis 25 de plus par caisse.		
Eckmanny Royal champagne, ... quarts	20 50@	....
Eckmanny Royal champagne, ... pints	21 50@	....
Angel Paris		
Reed Bass, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Prix de Quotations.

Yellow pine, rough, par 1,000 feet	
Timber 10x10, 12c per linear foot	10@15c
Scantling No 1	12 00@....
No 2	10 00@....
1x12 boards clear	10 00@....
1x12 log through	14 00@....
1x12 merchantable	12 00@....
1x12	10 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	8 00@....
Ceiling, stock, 1x6	15 00@....
Yellow pine, dressed	7 00@....
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@....
Weather boards, No 1	15 00@....
Ceiling, clear face	13 00@14 00
Cypress—	15 00@16 00
Rough boards, choice and prime	20 00@27 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mahogany timber par ton	50 00@65 00
S. cedar timber, par ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, par 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	
Laths, par 1000	1 50@ 2 50
Alabama lime	1 75@ — 90
Cement, domestic	90@ 1 90
Cement, imported	1 50@ 1 75
Slate	2 40@ 3 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	5 00@ 7 50
Brick, paving	9 50@10 00
Brick, ordinary	11 00@12 00
Sand	7 50@ 8 00
Shells, small	20@ 25
Plaster, calcined	....@ 35
Fire brick, American, per 1000	1 85@
Fire brick, English, per 1000	25 00@
Shells, large	27 50@
Fire clay, per barrel	1 25@ 1 50
Lake fire clay	1 85@
Sewer pipe, per foot	20@
Chimney flue linings, per foot	15@ 20
	15@ 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	6 75@ 7 00
Crescent, par douz.	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz.	3 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz.	2 50@ 5 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par douz.	2 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, Wiley by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	....
Planet, Jr., cultivator, wheels, chac.	6 25
Brent La Dow cultivator, chacun	1 25
Universal cultivator, chacun	40 00
Columbia cultivator, chacun	24 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	30 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@2.17 50@	25 00
Golden hinge harrows, 14@30 teeth	7 50@15 00
Pennington disc harrows, chacun	20 00
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11 teeth, chac.	2 75
Deere's stalk cutter, No 1	3 75
Deere's stalk cutter, No 2	30 00
La Dow disc harrows	37 25
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 4	30 00
Hollow ware, skillets and lids	30 00
Anvils	10@ 12
Bar iron, basis, per cwt.	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 65
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 10

I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent.
I cut keen plows, A-0 x pts. list $6 75, less 35 per cent.
I cut keen plows, B-0 x pts. list $7 50, less 35 per cent.
I cut keen plows, C-0 x pts. list $10 40, less 35 per cent.
I cut keen plows D-0 x pts. list $11 40, less 35 per cent.

John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts, chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, 8 x pony x pts, chacun	1 85

Texas Ranger center, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams 25 per cent from list.
Creole series, steel beams 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without seeder, net ....10 50@....

Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	....
Georgia stocks, double	1 75
Farmers' pony double stocks	1 75
Rope, sisal, ¼-inch and over, base	8¼
Rope, manila, ½ inch and over, base	13
Rope, cotton, 5-16 and ¾ inch, base	13
Spades—Ames' A. B. & Co. ex. cast	....
Shovels—Ames' A. B. & Co., ex. cast	5 50@10 50
	5 50@10 50
Barb wire, galvanized, per cwt.	....@ 3 15
Drop shot, lower, per bag	....@ 1 50
Buck shot, per bag	....@ 1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Case knives, per doz.	4 75
Wheel barrows, per doz.	12 00@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen & Co.'s meal distributor	50 00@....
Clarke's C. C. meal distributor	50 00@....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.	

Garland stoves, less 50 per cent off list.
Peanut stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators, less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Gras, par livre, gross	2¾@	3⅛
Commun to fair	2¼@	2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1½@	2
2me qualité, par tête	$10 00@	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00@	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00@	10 00
2me qualité	6 00@	8 00
Yearlings—1e qualité, par tête	10 00@	13 00
2me qualité	6 00@	10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6@	6¼
Fair Ouachita	5@	5½
Moutons—Choice, par tête	2 00@	3 00
Fair, par tête	1 00@	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00@	40 00
2me qualité, par tête	25 00@	30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	150@200
Mulets, qualité moyenne	140@180
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@75
Bons mulets de ville	....@....

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 942,482 09
Change	221,637 82
Prêts sur demande et escomptes	1,461,202 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	279,054 03
Dépôts ind'viduels	2,156,395 83
Dividendes non payés	2,078 00
Total	$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.

ANT. DORIOCOURT,
1 janv— Notaire.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use
BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 1er JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu une maladie à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 1ème jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention:

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, avant de gagner la station de Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux semblables. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de désinfection d'une manière expéditive à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres étoffes ou objets fragiles et délicats qui seraient soumis à tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de descendre, surtout la nuit.

5. Les cargaisons doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à faciliter l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et à nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer des désinfectants chez les agents qui les ont en dépôt, sous la recommandation du Bureau de Santé en cas de besoin et qu'on peut se procurer au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper parfaitement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement le dit cale, des matières qui y sont accumulées afin que dans la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention. etc.

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours, à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle du District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

FEUILLETON.

No 60. Commencé le 9 février.

TUE-LES !

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

GEORGES MALDAGUE.

TROISIÈME PARTIE.

II

(Suite.)

Les narines lui semblèrent pincées, les paupières soulignées de bistre, l'ovale du visage allongé.

Il demanda:

—Qu'as-tu?

—Ce que j'ai?

—Es-tu malade?

—Richard! prononça-t-elle avec une intonation plus émue.

Il la lâcha.

Il recula d'un pas.

La jeune femme s'appuya au chambranle de la croisée.

Elle porta les deux mains à sa poitrine, comme pour empêcher son cœur de battre.

Et lui, plus pâle, la considérait cette fois, de la tête aux pieds.

Soudain, il lui sembla qu'elle avait dans son attitude.

Il comprit, jeta un cri, et, violent, la saisit par le poignet.

—Tu es malade? fit-il d'une voix qui sifflait dans sa gorge.

—Oui, répondit-elle dans un long soupir de bonheur.

Richard Brottel lâcha le bras de son amie aussi brusquement qu'il l'avait saisi.

Il recula.

Sa pâleur était maintenant de la lividité, ses yeux lançaient des éclairs.

Il prit sa tête à pleines mains, et par trois fois répéta:

—Malheur! malheur! malheur!

Fabienne, tombée sur une chaise, y resta, le buste penché, la tête inclinée, comme une coupable qui attend son arrêt.

Elle devinait ce qui se passait dans l'esprit de cet homme, qu'elle aimait à la folie, qu'elle avait aimé jusqu'au crime.

Il fallait, pour cimenter leur amour, un lien que rien ne pourrait rompre.

L'aveu brûlait ses lèvres; elle ne le prononça pas encore.

Une crainte la saisissait qui ne lui était pas venue jusqu'alors.

Comment allait-il l'accueillir, lui, cet aveu!

Des paroles échappées de temps à autre lui prouvaient qu'il redoutait à l'égal d'une calamité un pareil événement.

Fabienne se remit à plus tard l'annonce.

Elle choisirait un moment plus propice; elle lui dirait la vérité.

Maintenant, la confession était faite.

Restée dans son attitude affaisée, elle attendait.

Richard marchait à travers la chambre, d'un pas saccadé.

Il sortit sur le balcon, où il resta, une main à la rampe, portant fréquemment l'autre à son front.

Les idées se heurtaient dans son cerveau en chocs formidables.

Une fièvre faisait battre violemment ses tempes.

L'air, devenu très frais, rafraîchit son sang, le calma peu à peu.

Il se retourna du côté de Fabienne.

Elle avait redressé le front.

Un coude appuyé sur le dossier du siège, le menton dans la main, elle le regardait.

Il demeura un moment immobile, l'âme encore agitée, le visage tourmenté, dans pensée lucide.

Puis, avec un grand geste brusque, le geste de quelqu'un qui s'arrête à une de ces résolutions sur lesquelles on ne revient pas, il alla à elle, la prit par les mains, la força à se lever et, la tenant devant lui, les yeux dans ses yeux, d'une voix sourde, hachée, il dit:

—C'est un malheur cela.... oui, un malheur. Chaque fois que l'on jette dans le monde un innocent qui luttera, qui souffrira, qui pleurer de ces larmes que nous pleurons tous, qui, le cœur étreint plus souvent d'angoisse que dilaté de bonheur, traversera la vie comme nous l'avons traversée, pour se demander à chaque pas, ce que nous y faisons,—oui, chaque fois qu'un être naît par nous, c'est une tristesse qui doit nous saisir, un remords!....

"Tu ne sais pas cela, toi qui es jeune et qui n'a pas souffert.... Tu es heureuse, parce que la nature veut que la femme soit heureuse.... et parce qu'il te semble que la créature qui viendra nous liera plus l'un à l'autre.

"Ecoute-moi.... Je ne veux point que cet enfant soit un enfant sans père, sans nom...... Sa venue, pour moi..... c'est peut-être un bien..... c'est le passé enfoui dans un complet oubli,... le passé mort! Tu aimes mon Eve, je le sais, tu seras une amie pour elle.... Quand la raison lui viendra.... quand elle pourra comprendre, ma fille te pardonnera....d'avoir remplacé sa mère....

Il s'arrêta.

Ces derniers mots l'étranglaient.

Richard Brottel serra plus fort entre les siennes les mains de Fabienne de Brancourt.

L'étreinte était nerveuse, les doigts durs comme des tenailles.

Fabienne ne sentait point la douleur de cette pression.

Elle avait ce vague sourire dénotant que l'angoisse se mêle au plaisir, le doute à l'espérance.

Les yeux presque clos, elle écoutait, attendant la fin.

Richard reprit:

—Nous ne rentrerons à Paris que quand tu t'appelleras Mme Brottel.... Veux-tu?

Elle ne répondit pas.

L'émotion était de celles qui vous terrassent.

Fabienne s'évanouit dans les bras de son ami.

Richard bassina ses tempes d'eau fraîche.

Elle revint assez rapidement à elle.

La joie ne tue pas.

Si elle abat tout d'abord, bien vite elle surexcite, elle fait vivre d'une vie intense.

Et Fabienne de Brancourt atteignait le maximum de la joie.

Elle ne dormit guère cette nuit là.

Mais quelle différence d'insomnie avec celles par lesquelles durant un an elle avait passé,—du jour où elle envoyait à M. Brottel la lettre anonyme l'avertissant que sa femme le trompait, jusqu'à celui où elle partait avec lui pour l'Italie.

Ces nuits là étaient de vraies nuits de fièvre où toutes les craintes, sans parler des remords, la poursuivaient, l'affolaient jusqu'à lui amener fréquemment de véritables crises de nerfs. Moralement, elle souffrait durant cette année autant que l'on peut souffrir.

Il lui fallait une force de caractère inouïe pour cacher toutes ses angoisses.

Il lui fallait une force de résistance extraordinaire, pour que sa santé ne s'altérât pas, au contact de ces luttes fréquentes.

Il était temps du reste, que cela finît, grand temps.

Les combats violents des derniers jours usaient cette résistance.

Pour arriver au crime, pour arriver à verser le poison dans la tasse d'Aimée du Jarrier, Fabienne avait traversé une crise morale qui l'épuisait.

Comme tout cela était loin aujourd'hui.... oublié!

Elle ne se souvenait même point qu'elle avait eu entre les mains, pour s'en servir contre sa rivale, cette poudre blanche qu'on appelle: *Cyanure de potassium.*

Aimée échappant à la mort; nul remords pour elle à ce sujet.

Et, à l'égard des événements qui précédaient celui-là, elle n'en éprouvait pas davantage.

Pour elle, maintenant, Mme Brottel avait bien été coupable.

L'histoire qu'était venue raconter Mme Staranval à son mari ne tenait pas debout.

Elle croyait ce que celle-ci avait cru d'abord: à un dévouement d'amie, poussé jusqu'à l'extrême limite.

En s'accusant, Mme Staranval espérait amener à l'oubli, l'époux outragé.

Mais elle reculait devant une confession à son mari.

Et quand Richard venait pour réclamer l'accomplissement de sa promesse de la veille, il n'obtenait que l'aveu d'un généreux mensonge.

Tout s'arrangeait donc pour le mieux dans la pensée de la coupable.

L'avenir s'ouvrait devant elle avec un horizon radieux.

A présent qu'elle allait s'appeler Mme Brottel, le passé pour elle aussi était bien mort.

Le lendemain de la promenade à Gavarnie, Richard écrivit deux longues lettres, l'une à sa sœur, l'autre à Me Leferrier.

Il leur avouait à tous deux la vérité, leur faisait part de ses intentions, en leur demandant à cet égard le secret le plus absolu.

Me Leferrier devait le renseigner sur les formalités à accomplir pour que son mariage se fît loin de Paris, dans le plus court délai possible.

Pendant qu'il écrivait ces lettres, dans la petite maison de Lus, sur la table qui lui servait de bureau, devant la fenêtre ouverte, dominant la vallée superbe où le Gave roule ses cascades d'argent, Aimée du Jarrier entrait dans le parloir du couvent où sa fille était pensionnaire.

Elle attendit au plus cinq minutes.

L'enfant entra, prit à peine le temps de refermer la porte, pour s'élancer vers elle.

Eve ne portait plus ses cheveux blonds, épars sur son dos.

On les avait rassemblés en une natte bien serrée, retenue dans le bout par un étroit ruban.

Sa robe était en mérinos noir, avec un cordon de laine bleue passé en sautoir pour marquer la classe à laquelle elle appartenait.

Elle n'avait plus de chaussettes, mais des bas gris chinés, comme les autres pensionnaires.

Habillée ainsi, elle était toute changée, le visage aminci, les yeux plus grands.

Elle causa plus d'une heure, comme une personne grave, assise sur une chaise à côté de sa mère, à qui elle passait de temps en temps ses bras autour du cou pour l'embrasser.

Lorsqu'il fallut se séparer, elle ne pleura pas, ainsi que cela lui arrivait les premières fois.

Cela lui faisait tant de mal, à sa pauvre et chère maman, lorsqu'elle laissait déborder les larmes qui gonflaient son cœur.

Car Eve s'était fort ennuyée et s'ennuyait encore beaucoup dans ce couvent où elle s'était fait enfermer.

Il y avait bien le grand jardin où l'on jouait; mais qu'était-ce auprès du Luxembourg, auprès du Bois de Boulogne, où elle allait souvent, ou des Champs-Elysées, ou du parc Monceau, où elle rencontrait ses meilleures amies.

Avant son entrée à la pension, on la menait où elle voulait chaque après-midi.

Puis, quelle différence de discipline avec celle de "Mademoiselle."

Une fois ses devoirs faits, ses leçons sues, c'était la liberté.

Tandis qu'à présent, elle existait partout, à toute heure, la discipline.

De l'instant où elle ouvrait les yeux, à celui où elle les fermait, le matin, l'après-midi, le soir, la nuit même,—car si elle s'éveillait, elle n'osait point parler de peur d'être grondée parce qu'elle avait peur,—elle la sentait peser sur ses frêles épaules.

Dans ses jeux elle revenait encore.

Eve avait toujours entendu encourager ses gambades.

Son père n'était jamais plus satisfait que lorsqu'il la voyait courir comme une petite folle, sauter comme un garçon.

Au couvent, une pensionnaire doit, même emportée par l'ardeur du moment, conserver une retenue de rigueur pour une demoiselle.

Oui, c'était bien dur, tout cela; mais ce n'était pas le plus dur encore.

Il y avait la privation de câlineries, de caresses qui l'attristait surtout.

Plus d'embrassades le matin au réveil.

Plus de longs baisers sur le front avant de s'endormir.

Plus de deux mots, plus rien, plus rien....

Mais si....

Est-ce qu'elle n'avait pas les visites de sa mère!

Cela lui donnerait le courage de le supporter, ce couvent, des années, s'il le fallait.

Pourtant, elle pensait souvent à une autre vie que celle qu'ils avaient: son père, sa mère et elle, à la vie d'autrefois.

Il était bien rare maintenant qu'elle s'endormit, à peine la tête sur l'oreiller, comme elle le faisait jadis, sous ses rideaux de soie bleue.

Presque chaque soir, elle restait assise un bon moment sur le lit qui portait son numéro de pensionnaire, et jusqu'à ce que le sommeil malgré elle les fermât, elle tenait ses yeux fixés devant elle, dans un rêve qui lui semblait une réalité.

Un jour, bien sûr, son père et sa mère se réconcilieraient.

Elle les y forcerait, elle pleurerait tant qu'il faudrait qu'ils y arrivassent.

—Quand papa sera de retour, pensait-elle, il me reprendra.......Je suis grande à présent, je suis raisonnable, je finirai par comprendre pourquoi ils se sont fâchés, et une fois que je le saurai, ce ne sera plus rien de les remettre d'accord.. Ils m'aiment tous les deux, il ne voudront pas que je sois malheureuse. Oui, maman reviendra chez papa.... oui!

C'était sur cette pensée généralement qu'Eve se laissait enfin aller au sommeil, quelquefois un sourire aux lèvres.

Cette après-midi, comme d'habitude, madame du Jarrier en quittant le couvent regagna directement Passy.

La pauvre mère avait le cœur serré.

Il lui fallait aussi de grands efforts pour retenir ses pleurs au moment de la séparation.

Souvent, à peine dans la rue, les larmes débordaient de ses yeux, s'attachant au tulle léger de sa voilette.

Elle les épongeait du bout de ses doigts gantés, et refoulait celles qui menaçaient encore de jaillir.

Cette fois, Aimée, les laissa couler tout le long du trajet, enfoncée dans un coin de la voiture qu'elle avait prise, pour la reconduire rue Cortambert.

Martine en allant lui ouvrir fut tout effrayée de sa figure bouleversée.

—Qu'y a-t-il donc, madame? l'enfant est-elle malade?

—Elle ne se plaint pas, mais je suis inquiète.... Je l'ai trouvée amaigrie, et si sérieuse.... Je suis partie frappée.

—Elle grandit beaucoup; puis son accoutrement la change.

—Je ne l'ai point encore vue ainsi; ma pauvre mignonne languit entre ces murailles.... Il faut qu'elle parte à la campagne, je préfère ne plus la voir... il faut qu'elle parte!

—Ce serait peut être raisonnable.... Elle reviendra dans quelque temps, fraîche et rose comme avant.

—Oui.... Demain, j'irai trouver Me Leferrier; il écrira au père ou à la tante....et je convaincrai ma fille.

—Je le répète, madame aura raison... Nous aussi, nous pourrons voyager, changer d'air, le temps passera vite.

—Vite! répéta Aimée avec une amertume profonde; enfin, il le faut, ce n'est pas à moi que je dois penser, mais à mon enfant, puisque ce n'est que pour elle que je vis.

—Il y a longtemps que nous n'avons vu M. de Brancourt, dit Martine pour détourner la conversation.

Mais sa maîtresse ne l'entendit point.

—Oui, reprit-elle, se parlant à elle-même, il n'y a que pour mon Eve que je tiens à l'existence.... Je ne veux point, non, je ne veux point m'en aller..... Qui sait si, plus tard, son affection ne me tiendra pas lieu de tout..... quand l'autre sera morte, quand je n'aurai pour le père ni haine ni amour..... rien que de l'indifférence....

—Certainement, dit la femme de chambre, c'est par elle que vous serez heureuse.

—Mais, jusque-là, murmura l'infortunée, jusque-là!

—Les mauvais jours passent comme les bons, madame.

Aimée ne répondit même pas.

Sa pensée, fixée sur un point, ne sortait pas de là.

Mme du Jarrier avait maintenant l'image de Richard Brottel devant les yeux.

Martine le devina.

—Voyons, dit-elle, s'asseyant à côté d'elle, sur la chaise longue où la jeune femme s'était affaissée dès son entrée dans sa chambre et lui prenant familièrement les mains, voyons, je vous en prie, chassez ce souvenir.... Comment pouvez-vous penser encore à celui qui s'est montré envers vous si cruel, si injuste.... qui s'obstine à ne rien entendre, à ne rien comprendre.... C'est un monstre, cet homme, un monstre!

—Taisez-vous!

—Eh! non, je ne me tairai pas.... personne n'agirait comme lui! Est-ce qu'il ne lui suffisait pas de vous regarder, pour voir que vous ne mentiez point?.... Est-ce qu'on ment avec des yeux comme les vôtres?.... Il n'a pas de cœur!

—Martine!

—Il n'y a pas de Martine, je dis ce qui est.... Votre mari devrait vous croire.

—Il me croira un jour.

—Encore plutôt, qu'il s'entêterait toute la vie!.... Mais en attendant, vous êtes-là à souffrir, et à vous désoler........ Prenez au moins philosophiquement votre parti: dites-vous: je n'ai rien qu'à attendre un moment favorable, une occasion à saisir.... Bien sûr, que vous triompherez, ça ne fait pas de doute, c'est pour cela, je le répète, qu'il faut de la philosophie.

Et la brave Martine, toujours plus émue qu'elle ne voulait le montrer, lorsqu'elle entamait ce chapitre, se leva brusquement en se détournant pour pouvoir essuyer une larme.

—C'est facile à dire, cela, murmura Aimée; j'ai tout le courage qu'on peut avoir dans une pareille situation; bien d'autres, sans doute, n'en auraient pas autant que moi.

—Eh bien, madame, pas de faiblesses.... Il ne faut pas que vous succombiez à la peine; il faut, au contraire, que vous ayez le triomphe pour vous.... Cette Mme Staranval, cette misérable, reviendra.... Nous la forcerons bien à parler, allez.... vous verrez.... croyez-moi! D'abord, comme dit M. de Brancourt, il vous faudrait découvrir l'auteur de la lettre anonyme adressée à votre mari....

Aimée fit un geste de découragement.

A continuer.